

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

Dénomination : A CIEL OUVERT

n° de gestion : 2011B06950

n° d'identification : 513 131 656

n° de dépôt : A2011/030719

Date du dépôt : 21/12/2011

Pièce : Décision de gérance



4083486



4083486

A CIEL OUVERT
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Montée du Gravier Rouge
38200 VIENNE
513 131 656 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE LA GERANCE
DU 10 NOVEMBRE 2011**

Le soussigné

Gaël GROSEIL
demeurant Montée du Gravier Rouge 38200 VIENNE

Gérant de la société A CIEL OUVERT, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 10 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision collective extraordinaire des associés,

Décide :

- de transférer le siège social de Montée du Gravier Rouge, 38200 VIENNE à Parc Bourdarias 2 rue Gabriel Bourdarias 69200 VENISSIEUX à compter du 1er décembre 2011, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision collective extraordinaire des associés,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : Parc Bourdarias 2 rue Gabriel Bourdarias 69200 VENISSIEUX. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Gaël GROSEIL

